

Mise à disposition de documents – Jeudi 26 avril 2018 - 17h45

## Mise à disposition du document de référence 2017

Le document de référence 2017 de la société Argan a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 26 avril 2018, sous le numéro D.18-0412.

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires.

Il peut être consulté sur le site internet de la société [www.argan.fr](http://www.argan.fr), dans la rubrique Espace Investisseurs / Communication AMF, ainsi que sur le site internet de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Il comprend notamment le Rapport financier annuel, le Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, les rapports des contrôleurs légaux des comptes et les informations relatives aux honoraires de ces derniers.

### A propos d'Argan

ARGAN est la première foncière française spécialisée en **développement & location d'entrepôts Premium** pour des entreprises de premier plan.

ARGAN associe la stabilité d'une stratégie claire, mise en œuvre par l'actionnaire majoritaire et portée par une équipe de cadres experts dans leurs spécialités, à la transparence d'une société cotée en Bourse.

Détenant un parc d'une soixantaine d'entrepôts **Premium**, valorisés 1,3 milliard d'euros à fin 2017, ARGAN est un expert global innovant et performant en immobilier logistique.

ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 - ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1<sup>er</sup> juillet 2007.



*Plus d'informations sur le groupe ARGAN sur [argan.fr](http://argan.fr)*

INFORMATIONS FINANCIERES

Francis Albertinelli - Directeur financier

[contact@argan.fr](mailto:contact@argan.fr)

\* \* \*